

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des modifications législatives présente son premier rapport que voici :

Le Comité s'est réuni le lundi 11 décembre 2000, à 19 heures, dans la salle 254 du palais législatif, afin d'examiner les projets de loi dont il a été saisi.

Au cours de la réunion, le Comité a élu M. SCHELLENBERG à la vice-présidence.

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi suivant :

(N^o 5) — *Loi sur la Fondation commémorative Helen Betty Osborne/The Helen Betty Osborne Memorial Foundation Act*

George MUSWAGGON	particulier
Ron EVANS, chef	Assembly of Manitoba Chiefs
Cecilia OSBORNE	particulier
Justine OSBORNE	particulier
WHITEBIRD, grand chef	Assembly of Manitoba Chiefs
Sandra DELARONDE	particulier

Le Comité a examiné le projet de loi indiqué ci-après et a convenu d'en faire rapport sans amendement :

(N^o 5) — *Loi sur la Fondation commémorative Helen Betty Osborne/The Helen Betty Osborne Memorial Foundation Act*

Le présent rapport vous est respectueusement soumis.

Le président,

M. MARTINDALE

Salle de comité

Le 11 décembre 2000